

**AFIPA S.A., Vevey****INVITATION****à l'assemblée générale ordinaire  
des actionnaires**

Les actionnaires sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 7 juin 2005, à 15 h, au Swissôtel Métropole, quai Général-Guisan 34, 1204 Genève.

**Ordre du jour**

- 1. Rapport annuel, comptes annuels de la société et de groupe de l'exercice 2004, rapport de l'organe de révision et du réviseur des comptes de groupe**  
**Proposition:** le conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels de la société et de groupe de l'exercice 2004.
- 2. Décharge au conseil d'administration**  
**Proposition:** le conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du conseil d'administration.
- 3. Décision concernant la répartition du bénéfice**  
**Proposition:** le conseil d'administration propose de ne pas distribuer de dividende cette année.
- 4. Nomination du conseil d'administration**  
**Proposition:** le conseil d'administration propose la réélection des administrateurs actuels suivants pour une période statutaire d'une année, à savoir Mme Régine Siret et MM Jean-Pierre Chiaradia, Jean Laurent-Bellue, Nicolas de Ziegler et Jacques Perrot, ce dernier comme représentant désigné des propriétaires d'actions au porteur.  
Le conseil d'administration propose également de nommer pour une durée de mandat d'un an Madame Patricia Barbizet.
- 5. Nomination de l'organe de révision et du réviseur des comptes de groupe**  
**Proposition:** le conseil d'administration propose de nommer pour une nouvelle durée de mandat d'un an Multifiduciaire Léman S.A., Montreux, organe de révision et réviseur des comptes de groupe.

**6. Divers****Documents**

Le rapport de gestion ainsi que les rapports de l'organe de révision et du réviseur des comptes de groupe pourront être consultés par les actionnaires au siège de la société, p.a. Société de Contrôle Fiduciaire S.A., avenue de la Gare 16, 1800 Vevey à partir du 12 mai 2005. Tout actionnaire peut demander qu'une copie de ces documents lui soit envoyée.

**Titulaires d'actions nominatives**

Les titulaires d'actions nominatives qui, en date du 12 mai 2005, sont inscrits au registre des actions recevront les cartes d'entrée en même temps que la convocation.

**Titulaires d'actions au porteur**

Les titulaires d'actions au porteur pourront retirer leurs cartes d'entrée jusqu'au jeudi 2 juin 2005 compris auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne, ses succursales et agences.

Les cartes d'entrée seront délivrées aux titulaires d'actions au porteur contre remise d'une attestation de dépôt auprès d'une banque.

Les titulaires d'actions au porteur peuvent également participer à l'assemblée en présentant à l'entrée l'attestation de dépôt de leurs actions auprès d'une banque.

Dans les deux cas, les actions doivent être déposées jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

**Représentants dépositaires**

Les représentants dépositaires au sens de l'article 689d CO sont invités à communiquer à la société dès que possible, mais au plus tard le 2 juin 2005, à 15 h, le nombre et l'espèce des actions qu'ils représentent. Sont considérés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la loi fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne ainsi que les gérants de fortune professionnels.

**Représentant indépendant**

Les actionnaires qui souhaitent accorder une procuration à un représentant indépendant sont priés de le communiquer à la société dès que possible, mais au plus tard le 31 mai 2005, à 12 h.

Vevey, le 12 mai 2005

AFIPA S.A.  
Le conseil d'administration